Animateur de centres de vacances

RÉF | 1037

OBJECTIF ET CONTENU

Programme

Techniques d'animation, jeux, gestion de projets, premiers soins, gestion de conflits, bientraitance, etc.

Suivi individualisé permettant à chacun d'évoluer à son rythme et de développer sa confiance en soi, en l'autre et la réalisation de soi au travers de la réussite concrète d'un projet de formation.

Certification(s) visée(s)

Brevet d'animateur en centres de vacances, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

Associatif

ORGANISATION

Durée

3 cycles théoriques et 2 stages étalés sur 18 mois

Horaire

Formation théorique en résidentiel pendant les vacances scolaires.

Stages: 100 heures en continu

Début

Chaque année au début des vacances de carnaval

Coût

250€ - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir au moins 16 ans.

La formation repose sur la pédagogie active. L'apprentissage est basé sur l'action, l'expérimentation et la mise en situation

Remarques

au sein d'un petit groupe où la mixité sociale et culturelle est vécue comme une opportunité.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Prendre contact avec Fabrice Leroi au 02 675 73 11 ou par mail : formation@arc-en-ciel.be

Organisme

Arc en ciel ASBL
Rue du Bien-Faire 41
1170 Watermael-Boitsfort
Tél: 02 675 73 11
http://www.arc-en-ciel.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation